

IA & PROFESSIONS DU CHIFFRE

Regate dévoile son panorama des cas d'usage de l'IA au sein des cabinets d'expertise comptable et lance le 1^{er} groupe interprofessionnel de réflexion sur l'IA dans la finance et la comptabilité

Paris, le 14 novembre 2023 – Regate, plateforme collaborative de gestion financière et comptable dédiée aux TPE/PME et aux cabinets d'expertise comptable, dévoile ce jour son panorama des cas d'usage de l'IA au sein des cabinets comptables. Dans le but d'explorer l'avenir de la profession comptable, cette première analyse s'accompagne de la création du 1^{er} groupe interprofessionnel de réflexion sur l'IA, rassemblant professionnels du chiffre, experts techniques, entreprises spécialisées dans l'IA, et entreprises de service mettant en application des technologies d'IA.

Un panorama pour analyser les usages de l'IA au sein des cabinets d'expertise-comptable

Les professionnels du chiffre font face à de nombreux bouleversements liés à la digitalisation toujours plus croissante de leur métier, notamment dans le cadre de la réforme de la facturation électronique et avec l'arrivée de l'IA. Sujets phares du dernier Congrès de la profession comptable, on observe que certaines applications déjà devenues une réalité et que d'autres vont progressivement le devenir, affectant fortement l'organisation globale des cabinets. Un constat également établi par Regate, grâce à des échanges réguliers avec ses 300 cabinets comptables clients. En effet, d'après deux études menées en 2023 par l'Université de Pennsylvanie et par Goldman Sachs les métiers de la comptabilité vont être parmi les plus impactés par l'IA générative et d'ici 2025, environ 60% des tâches des industries du chiffre (comptabilité, finance, assurance...) seront à terme automatisables¹.

Face à ce constat et pour accompagner au mieux les experts-comptables dans cette transition, Regate a réalisé un état des lieux des usages concrets de l'IA au sein des cabinets comptables². Au sein de ce panorama, elle fait le point sur les opérations quotidiennes impactées par l'IA et son application concrète au sein de la profession. Ainsi, quatre principales familles d'application de l'IA au sein des cabinets comptables ont été identifiées.

1. **L'impact sur les missions des experts-comptables** : automatisation des tâches de saisie comptable, des rapprochements entre les opérations bancaires et les justificatifs, déduction des bonnes écritures comptables directement depuis des factures, mêmes complexes.
2. **L'impact sur le métier de collaborateur comptable et l'organisation du cabinet** : faciliter le quotidien des collaborateurs (rédaction d'emails, synthèse de documents longs, traduction, tri des données...); optimiser l'organisation du cabinet et prévenir les pics de charge (notifications des urgences, priorisation et affectation intelligente des tâches au sein des équipes...).
3. **La relation client augmentée** : répondre aux questions basiques de clients via les chatbots, prioriser les demandes entrantes et notifier le bon interlocuteur, extraire automatiquement la bonne réponse à partir d'un dossier client.
4. **Aide à l'analyse, le conseil et la gestion des risques** : détection des fraudes, gestion prédictive (scénarios de pilotage de trésorerie ou tout autre indicateur clé), optimisation de la gestion des risques (détection en amont de la défaillance d'un client, problèmes de conformité fiscale ou de fiabilité des données).

Ces différents cas d'usage ont été classés en fonction de leur degré de maturité au sein des cabinets comptables. Les principaux enseignements sont les suivants :

¹ Etude McKinsey

² Avec les contributions de : Vincent Bonnard (Data Scientist et Chef d'équipe chez Probayes), Cyril Degilart (Expert-comptable et Chef de projet Lab50), François Fanuel (Directeur Technique chez Regate), John Levy (Expert-comptable et conseil en projets informatiques et finance chez Trevys), Jean-Etienne Molle et Adrien Raynal (cofondateur d'Emersio), Cyrille Sautereau (Président Admarel Conseil, FNFE-MPE).

- **L'IA est déjà mise en place ou sur le point de l'être pour tout ce qui concerne l'automatisation du traitement des données ainsi que pour l'amélioration du quotidien des collaborateurs**, afin de tendre vers « un collaborateur augmenté » d'ici 5 à 10 ans.
- **L'utilisation de l'IA progresse également dans le domaine de la relation client** mais de nouveaux usages vont sans doute apparaître dans les années qui viennent, par exemple pour apporter aux clients des réponses à leurs questions en allant extraire les éléments directement dans leurs dossiers.
- **L'application de l'IA n'est pas encore arrivée à maturité en ce qui concerne l'analyse, le conseil et la gestion des risques**, la priorité étant donnée aujourd'hui à la détection des fraudes.

Ce panorama a également pu mettre en évidence les défis que les experts-comptables vont devoir relever prochainement pour se saisir des opportunités offertes par l'IA grâce à la mise en place d'outils technologiques au sein de leurs cabinets :

- Les enjeux déontologiques (le secret professionnel et la confidentialité des données),
- La formation des équipes et des clients.

Pour retrouver l'état des lieux complet [ici](#)

« L'IA va avoir un impact considérable sur l'organisation des cabinets comptables, d'autant qu'elle s'ajoute à une digitalisation qui est déjà en cours et qui va être encore accélérée avec l'arrivée prochaine de la facture électronique. C'est un véritable changement de modèle qui se profile et, pour la profession, c'est aussi une opportunité, celle de se dégager des tâches répétitives pour se concentrer sur des missions à haute valeur ajoutée, porteuses de sens aussi bien pour les clients que pour les collaborateurs. Il faudra faire évoluer les compétences des équipes et se doter des bons outils, tout en ayant une réflexion de fond sur la répartition des tâches entre l'Humain et la machine. Suite à de nombreuses discussions avec nos clients, nous avons souhaité répondre à leurs besoins en matière d'IA. Ainsi, nous avons travaillé à l'intégration de l'IA dans notre plateforme, avec pour ambition de répondre aux futurs besoins des cabinets et de leurs clients. A date, nous avons d'ores et déjà déployé la première IA dans nos systèmes, et voulons accélérer grâce à la création de ce groupe de réflexion, afin de comprendre quelles sont les priorités des experts-comptables qui veulent utiliser l'IA. », explique Alexis Renard, cofondateur de Regate.

La création d'un groupe de réflexion sur l'IA au service des experts-comptables

Pour accompagner ses clients face à cette révolution en marche, et les aider à déterminer où placer leurs efforts en priorité, Regate lance le premier groupe interprofessionnel de réflexion sur l'IA appliquée aux cabinets comptables porté par un éditeur de logiciel. Il s'agit de réunir des experts provenant de divers horizons - professionnels du chiffre, experts techniques, représentants de start-up – afin de mieux appréhender et anticiper l'avenir de la profession et de ses métiers, et nourrir une réflexion collective autour des sujets clés.

Les objectifs de ce groupe de réflexion sont donc pluriels :

- **Analyser l'usage de l'IA au sein des cabinets comptable dans une démarche prospective** pour identifier les grands domaines d'application ;
- **Assurer une veille régulière et décrypter l'essor de l'IA** dans le domaine de la gestion financière, notamment en surveillant les innovations qui émergent en Amérique du Nord, territoire aujourd'hui en avance de phase sur ces sujets ;
- **Réfléchir à des solutions aux défis amenés par l'IA** au sein du cabinet comptable : déontologie, enjeux de privacy, data et cybersécurité, formation des équipes, etc.
- **Construire une feuille de route concrète** pour aider les cabinets d'expertise-comptable à appréhender ses sujets au sein de leur cabinet.

À cette fin, le groupe de réflexion travaille déjà sur la collecte de témoignages d'experts-comptables, sur la réalisation d'un sondage dédié aux nouvelles missions dans lesquelles les cabinets vont pouvoir s'investir et souhaite proposer un rendez-vous mensuel autour de l'IA tout au long de l'année 2024.

Un premier événement se tiendra le 23 novembre prochain à 11h30. Un webinar dédié à la présentation de ce Panorama sur les cas d'usage de l'IA au sein des cabinets comptables. Une restitution en présence de :

- Laura PALLIER, cofondatrice de Regate ;
- John LÉVY, expert-comptable au sein du cabinet Trevys et référent facture électronique ;
- Vincent BONNIVARD, chef de projet chez Probayes

**Pour assister à la présentation de cet état des lieux
ou toute demande d'interview à propos du groupe de réflexion,
veuillez contacter l'Agence LEON**

Amandine TAUZIN – Lucile BÉGUIN-LEMOINE

06 83 88 82 55 – 06 85 18 30 90

amandine@agence-leon.fr – lucile@agence-leon.fr

À propos de Regate

Regate, créée en 2020 par Laura Pallier et Alexis Renard, est une plateforme SaaS qui centralise la gestion financière et comptable sur un point d'entrée unique. Via une plateforme complète, Regate permet aux équipes Finance des TPE-PME et à leurs experts-comptables de piloter et d'automatiser leurs activités quotidiennes. Directement intégrée aux logiciels de comptabilité, elle nourrit un double objectif : rendre l'ensemble des traitements comptables plus simples, plus rapides et plus fiables, et permettre ainsi aux directions administratives et financières, comme aux experts-comptables, de se concentrer sur leur cœur de métier : le pilotage en temps réel et l'analyse financière.

Forte d'une levée de fonds de 20 millions d'euros réalisée en 2022 auprès de Valar Ventures et 360 Capital, l'entreprise entend désormais poursuivre sa croissance en France et en Europe. Regate est actuellement constituée d'une équipe de 150 collaborateurs.

Pour en savoir plus : <https://www.regate.io/>